

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ajustement du taux de taxation le plus bas depuis 2022

Saguenay, le mardi 3 décembre 2024 - La mairesse de Saguenay, Julie Dufour, a déposé ce midi en assemblée extraordinaire du conseil municipal le budget 2025 de la Ville de Saguenay. Ce budget, fruit d'une planification rigoureuse et d'une gestion financière responsable, prévoit le taux de taxation le plus bas depuis 2022, soit 1,97 %.

Malgré un contexte économique difficile, la Ville a su maintenir la qualité des services offerts à la population tout en allégeant le fardeau fiscal des contribuables. Cette hausse modérée du taux de taxation est le résultat d'une rationalisation des dépenses, d'une recherche constante d'efficacité et d'une collaboration accrue avec les partenaires.

« Ce budget équilibré et responsable démontre notre engagement à offrir des services de qualité à un coût abordable », a indiqué Julie Dufour.

En 2023, la hausse du taux de taxes était de 4,86 %, il était de 5,78 % en 2024, alors qu'il est de 1,97 % en 2025. « Notre responsabilité en tant que Ville, c'est de limiter au maximum les répercussions sur le portefeuille des citoyens. C'est ce que nous faisons », a ajouté Mme Dufour. En effet, le dépôt du rôle d'évaluation 2025-2026-2027, qui a eu lieu en septembre dernier, avait soulevé bien des questionnements. La hausse marquée de 37,4 % en moyenne pour une résidence unifamiliale a en effet nécessité un exercice d'ajustement du taux de taxation, sans trop d'incidence sur le compte de taxe moyen. En effet, certains ne verrons pas de différence avec les années précédentes, et même dans certains cas une diminution de leur compte.

Notons que le processus de mise à jour du rôle d'évaluation est entièrement indépendant et est réglementé par la *Loi sur la fiscalité municipale*. C'est d'ailleurs une bonne nouvelle pour Saguenay de constater que sa vitalité et son attractivité permettent aux propriétaires d'optimiser la valeur de leurs biens et de leurs investissements. Au demeurant, c'est sur le développement et la dynamisation de son territoire que la Ville compte miser pour l'avenir.

L'élément le moins connu d'un budget municipal est souvent le prix associé à des petits gestes du quotidien, soit la tarification des services : jeter une pomme, tirer la chasse d'eau, prendre un verre d'eau, faire la lessive... Ce sont toutes des actions du quotidien qui ont un coût pour notre municipalité. Pour 2025, ce sont 83 \$ supplémentaires qui seront facturés pour une résidence bénéficiant de quatre services, ce qui correspond à un peu moins de 7 % par mois pour utiliser des services de qualité.

Les efforts de rationalisation des dépenses n'empêchent pas la Ville de poursuivre dans sa bonification des services publics. *« La saine gestion permet de maintenir un nombre d'employés municipaux stable malgré les responsabilités qui augmentent. La Ville n'est pas épargnée par la pénurie de main-d'œuvre, mais les services aux citoyens eux, ne sont pas affectés. Je tiens d'ailleurs à remercier la grande équipe municipale pour ses efforts, ainsi que mes collègues du conseil municipal, sans qui il n'aurait pas été possible d'en arriver à ce budget sain, qui prend en considération le développement durable et l'environnement, et dans lequel chaque dollar dépensé a été bien pensé! »*, conclut la mairesse de Saguenay.

La Ville de Saguenay tient finalement à inviter sa population à consulter le site Web de la Ville pour mieux comprendre ces exercices comptables qui sont relativement complexes, et pour accéder à davantage d'information. Elle met tout en œuvre pour faciliter la compréhension des impacts du budget pour ses citoyennes et citoyens, et a développé des outils à cet effet : ville.saguenay.ca section *À surveiller* de la page d'accueil.

– 30 –

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)

Info : Cabinet de la mairesse
Jean-Sébastien Boudreault
Directeur aux communications
418 698-3330 p. 1014

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2025
Provenant du document Budget 2025 - Ville de Saguenay

Budget équilibré de 475 212 905 \$.

Augmentation du taux de taxes de 1,9 % pour l'ensemble des catégories.

Création de secteurs pour les centres-villes de Saguenay avec des taux de taxes distincts pour la catégorie commerciale;

Taux de taxation en baisse dans les catégories :

- Résidentiel : 1,13 \$ à 0,9530 \$/100 \$ d'évaluation;
- Commercial : Secteur Ville, 3,4 \$ à 2,92 \$/100 \$ d'évaluation;
- Commercial : Secteur centres-Villes, 3,4 \$ à 2,86 \$/100 \$ d'évaluation;
- Industriel : 4,11 \$ à 3,34 \$/100 \$ d'évaluation.

Augmentation des tarifications :

- Eau : 160 \$ à 175 \$
- Égout : 150 \$ à 193 \$
- Matières résiduelles : 145 \$ à 175 \$
- Matières organiques : 40 \$ à 35 \$

Poursuite des corrections des dépenses de fonctionnement :

- Des corrections à la hauteur de 1 050 000 \$ en 2025;
- Pour un montant total de 28 188 990 \$ depuis 2015.